

INITIATION DERMO PRO PROGRAMME FORMATION



(Arrêté du 12 Décembre 2008 pris pour l'application de l'article R. 1311-3 du code de la santé publique)

Cette formation, d'une durée totale de **45H**, fixe les conditions de la pratique du maquillage permanent.

La formation comporte deux modules : Un module théorique de **10 H en e-learning** et d'un module de **35 H de pratique** en présentiel.

1/ MODULES DE FORMATION THEORIQUE – 8 UNITES

UNITE 1 : INTRODUCTION AU MAQUILLAGE PERMANENT

- Histoire : Tatouage et débuts du maquillage permanent
- Principe du maquillage permanent

UNITE 2 : REGLEMENTATION RELATIVE AU MAQUILLAGE PERMANENT

- Hygiène : Rappel législatif et contrôle des connaissances acquises lors de la formation obligatoire d'Hygiène et Salubrité
- Déclarations et obligations diverses : ARS, DASRI, Assurances : se protéger et protéger sa clientèle
- Comment déclarer son activité : Les différents statuts juridiques (Artisan, Auto Entrepreneur, Etc.)

UNITE 3 : PROTOCOLE DE PRESTATION

Accueil

- Arrivée de la cliente à son installation (Approfondi en unité 4)

Avant la pigmentation

- Photographie avant réalisation
- Les 3 V : Visualisation au crayon - Validation - Vérification
- Protocole de nettoyage, désinfection et d'asepsie : Environnement, donneur et receveur

Pendant la prestation

- Posture praticienne
- Respect constant des règles d'hygiènes
- Travailler « proprement » : Image du plan de travail

Après la prestation :

- Élimination du matériel souillé : Rappels
- Nettoyage, désinfection et aepsie : Environnement, donneur et receveur
- Photographie après réalisation
- Protocole d'information (Approfondi en unité 3)

UNITE 4 : GESTION DE LA CLIENTELE

4.1 Prospection et promotion :

- Identifier ma cible clientèle
- Site internet, outils Google
- Réseaux sociaux professionnels et personnels
- Le parcours client : Recherche, information, comparaison, validation, confirmation
- Photographie : Réalisation, traitement et protection.

4.2 Prise en charge du client

Avant la prestation

- Soigner son image en fonction de sa cible clientèle.
- Accueillir sa cliente et mener le rendez-vous préalable :
 - Explication claire, vulgarisation du vocabulaire pour une compréhension claire de la cliente
 - Apprendre à décoder le non verbal, cerner les motivations, traiter les objections
 - Comment réagir face aux demandes exubérantes, les pigmentations à risque, les interdits.
 - Transmission des documents d'informations obligatoires, signature du consentement éclairé, soin pré et post procédure
 - Explication de l'évolution du maquillage permanent et des recommandations d'entretien
- Prise de photographie avant intervention : protection et promotion

Pendant la prestation

- Gestion de la douleur pendant l'intervention
- Interdiction et danger d'utiliser un produit anesthésique pour un non médecin, même topique
- Vérification régulière de son travail

Après la prestation

- Vérification finale de son travail et validation de la cliente
- Transmission des conseils et précautions post-acte
- Tenue de son fichier client, renseignements obligatoires
- Prise de photographie après intervention
- Fidélisation, rappel des recommandations d'entretien

UNITE 5 : MORPHOLOGIE

5.1 Généralités

- Morphologies et ethnies
- Offrir son expertise pour un service sur mesure
- Analyse de la base naturelle, proposition, adaptation, validation

5.2 Les sourcils

- Morphologie et anatomie
- Visagisme : Formes et corrections

5.3. Les yeux

- Morphologie et anatomie
- Visagisme : Formes et corrections

5.4 La bouche

- Morphologie et anatomie
- Visagisme : Formes et corrections

UNITE 6 : TECHNIQUE

6.1 Les sourcils

- La technique de l'ombrage
- Atelier pratique autonome

6.2 Les yeux

- La technique du ras de cil bas et haut
- La technique de l'eyeliner
- Atelier pratique autonome

6.3 La bouche

- La technique du contour et dégradé
- La technique du remplissage
- Atelier pratique autonome

UNITE 7 : COLORIMETRIE

7.1 Généralités

- Bases colorimétriques, les harmonies, les contrastes
- Atelier pratique couleur
- Application au maquillage permanent (Colorimétrie de la peau, Vieillissement de la couleur)

7.2 Pigments

- La chimie des pigments
- Évolution du pigment dans la peau selon sa localisation
- Conformité des pigments (Étiquetage et traçabilité)
- Les différents pigments du marché

UNITE 8 : LE MATERIEL PROFESSIONNEL

- Les différents dermographe et alimentations
- Les différents modules d'aiguilles et leur spécificité
- Lits et fauteuils de soin
- Consommable
- Produits d'hygiène

2/ MODULES DE FORMATION PRATIQUE – 5 UNITES

UNITE 9 : SOINS PREALABLES A LA PIGMENTATION

- Nettoyage et aseptie
- Épilation des zones concernées
- Maquillage et pré-traçage

UNITE 10 : PIQUAGE SUR PEAU SYNTHETIQUE

- Prise en main du matériel
- Apprentissage et maîtrise des différentes techniques : lignage, dégradé, remplissage
- Application locale : sourcils, yeux, bouche

UNITE 11 : PRATIQUE SUR MODELE / LES SOURCILS

- Application des unités théoriques 3 à 7
- Réalisation de la pigmentation des sourcils technique de l'ombrage

UNITE 12 : PRATIQUE SUR MODELE / LES YEUX

- Application des unités théoriques 3 à 7
- Réalisation de la pigmentation des yeux technique du ras de cil et/ou de l'eyeliner

UNITE 13 : PRATIQUE SUR MODELE / LA BOUCHE

- Application des unités théoriques 3 à 7
- Réalisation de la pigmentation des lèvres technique du contour et dégradé et/ou remplissage

INITIATION DERMO PRO

OBJECTIFS – PRÉREQUIS- MOYENS PEDAGOGIQUES



L'action de formation a pour objectifs :

- Maitriser les connaissances théoriques et techniques de base du maquillage permanent : sourcils, yeux, bouche
- Capacité à appliquer les enseignements en autonomie et confiance.

Prérequis et public visé :

Vous êtes appliqué (e), délicat (e), vous avez de bonnes notions de maquillage et / ou de dessin.

Accessibilité : En cas de situation de handicap, contactez-nous pour connaître l'accessibilité à la formation en fonction de nos partenaires handicap.

Merci de nous fournir votre Attestation de formation d'hygiène et salubrité (indispensable à la pratique du maquillage permanent en France). À défaut, une preuve d'inscription la formation hygiène et salubrité.

Moyens pédagogiques et techniques, les modalités de contrôle des connaissances :

- Identifiants donnant accès à un espace d'apprentissage en ligne dynamique pour la formation théorique : vidéos, quizz, PowerPoint, points tutorats, chat en ligne, démonstration vidéo des techniques enseignées.
- Book de formation envoyé au début de la formation théorique (à remplir au fur et à mesure de chaque module)
- Poste de travail complet avec appareils et consommables à disposition
- Évaluation des connaissances acquises lors de la formation par contrôle de la technique sur modèles.

Moyens permettant d'apprécier les résultats de l'action :

- Grille d'évaluation et travaux pratiques.

Sanction de la formation :

En application de l'article L.6353-1 du Code du travail, une attestation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation sera remise au stagiaire à l'issue de la formation.

En 2022, 100% de nos stagiaires ont validé leur formation. *À noter : Pour obtenir votre attestation, nous exigeons la validation intégrale des blocs de compétences.*

Moyens permettant de suivre l'exécution de l'action :

- Théorie : Par la double connexion Formateur / Apprenant : un suivi est réalisé sur le temps de connexion par modules de formations, des points tutorats réguliers font état de l'intégration des unités d'enseignements.
- Pratique : Fiche d'émargement signée par le stagiaire et la formatrice et par demi-journée de formation.

Délais d'accès :

La durée estimée entre la demande du bénéficiaire et le début de la prestation est variable (entre 1 et 3 mois). La formation DERMO PRO est programmée tous les deux mois. La programmation peut également être modifiée en fonction de la demande.

Perspective d'évolution à la suite de cette formation :

- Création d'une entreprise (société, micro-entreprise, freelance, ...)
- Salarié en institut de beauté avec une spécialisation en dermopigmentation
- Spécialisation supplémentaire dans la dermopigmentation réparatrice ou la tricopigmentation.
- Travail en collaboration avec le milieu médical (chirurgie esthétique et réparatrice)

SUBLILINE - 8 RUE NELATON - 75015 PARIS

TEL : 09.81.35.88.89 - EMAIL : CONTACT@SUBLILINE-ACADEMY.COM - SITE WEB : WWW.SUBLILINE-ACADEMY.COM

EURL AU CAPITAL DE 1 000 € - SIRET : 840 862 213 00013- N° DE DECLARATION D'ACTIVITE : 11755768975 - N° TVA INTRA : FR 92840862213 - CODE NAF 9602B.

INITIATION DERMO PRO PLANNING FORMATION



(Arrêté du 12 Décembre 2008 pris pour l'application de l'article R. 1311-3 du code de la santé publique)

MODULES DE FORMATION THEORIQUE – 8 UNITES

Vous bénéficiez de 14 jours minimum pour suivre vos 10 heures de formation en ligne.

Nous conseillons de suivre les cours en e-learning sur un ordinateur, dans une ambiance calme et studieuse, tout en prenant des notes.

MODULES DE FORMATION PRATIQUE – 5 UNITES

JOUR 1 – 7 HEURES

10h00-10h30	Accueil et présentation du déroulement de la formation pratique
10h30-13h00	Questions/ réponses sur la formation théorique
13h00-13h30	Pause déjeuner
13h30-17h30	Entraînement sur peaux synthétiques Yeux – Bouche (UNITÉ 10)

JOUR 5 – 7 HEURES – PRATIQUE YEUX

10h00-13h15	Pratique sur modèle* (UNITÉS 11-12-13)
13h15-13h45	Pause déjeuner**
13h45-17h00	Pratique sur modèle* (UNITÉS 11-12-13)
17h00-17h30	Évaluation des stagiaires, Bilan de stage, Remise des attestations

JOUR 2 – 7 HEURES – PRATIQUE SOURCILS

10h00-13h15	Entraînement sur peaux synthétiques Sourcils (UNITÉ 10)
13h15-13h45	Pause déjeuner**
13h45- 17h00	Pratique sur modèle* (UNITÉ 11)
17h00-17h30	Débriefing de fin de journée

* Nous effectuons la recherche de modèles. Il est toutefois possible de venir avec vos propres modèles. Pour cela, merci de nous prévenir dès le début de votre inscription.

** Merci de prévoir un panier repas afin d'optimiser le temps de pratique sur modèle (Frigo et micro-ondes mis à votre disposition)

JOUR 3 – 7 HEURES - PRATIQUE SOURCILS

10h00-13h15	Pratique sur modèle* (UNITÉ 12)
13h15-13h45	Pause déjeuner**
13h45-17h00	Pratique sur modèle* (UNITÉ 12)
17h00-17h30	Débriefing de fin de journée

SIGNATURE DU STAGIAIRE

JOUR 4 – 7 HEURES - PRATIQUE LEVRES

10h00-13h15	Pratique sur modèle* (UNITÉ 13)
13h15-13h45	Pause déjeuner**
13h45-17h00	Pratique sur modèle* (UNITÉ 13)
17h00-17h30	Débriefing de fin de journée